



L'ATELIER DES APPRENANTS

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

DURÉE : 7 HEURES

 7h  4-10

- **Aucun prérequis**
- **Support**

Livret équipier de seconde intervention

- **Modalités et délais**

Dans vos locaux en présentiel
Délai d'inscription de 10 jours

- **Tarif**

1 490€ HT - 7h

- **Public**

Le personnel désigné par l'entreprise

- **Méthodes pédagogiques**

Méthodes participative, démonstrative, heuristique et collaborative

- **Moyens pédagogiques**

Formateur incendie expérimenté
Une machine à fumée
Extincteurs et générateur de flammes

- **Suivi et évaluation**

Feuille d'émargement à la demi-journée.
Evaluation continue formative.
Attestation de fin de formation.

- **Objectifs pédagogiques**

- Identifier les risques d'un incendie et les moyens de s'en prémunir.
- Reconnaître les classes de feu, les différents agents extincteurs et les moyens de première intervention.
- Connaître le fonctionnement de l'ARI et sa nomenclature.
- S'équiper d'un appareil respiratoire isolant.
- Se déplacer dans une atmosphère dangereuse et irrespirable.
- Evoluer en sécurité et en binôme avec l'ARI.
- Mettre en œuvre les moyens de première intervention conformément aux consignes de l'organisation sécurité de l'établissement

- **Compétences visées**

- Être capable de mettre en œuvre les moyens de secours de l'établissement.
- Être capable de réagir efficacement face à un début d'incendie.
- Être capable de s'équiper et d'évoluer avec un appareil respiratoire isolant

- **Personne en situation de handicap**

Si vous pensez qu'un participant pourrait être en situation de handicap, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :
Laurent SCARABIN
laurent@atelierdesapprenants.fr
07 86 87 90 86

Programme

- **Mise en place** d'ateliers pour définir l'éclosion, le fonctionnement et les modes de propagation d'un incendie
- **Définir** les classes de feu et les agents extincteurs
- **Comprendre** le fonctionnement d'un extincteur et le manipuler
- **Comprendre** la nomenclature d'un ARI et expliquer son fonctionnement
- **Définir** l'autonomie de sa bouteille d'air
- **Appliquer** les règles de sécurité
- **S'équiper** avec un ARI et savoir changer sa bouteille d'ARI
- **Réaliser** un contrôle croisé des ARI avant engagement
- **Progresser** dans une atmosphère irrespirable avec un ARI
- **Savoir** réagir en cas de difficulté



(+33) 07 86 87 90 86



www.atelierdesapprenants.fr



contact@atelierdesapprenants.fr

41 Avenue Paul Claudel, 80480 Dury

